

JARDIN EN CŒUR DE VILLE

finalisons le projet ensemble !

Questionnaire ouvert
aux riverains du projet
du 5 au 26 avril 2024



+ d'info : citoyennete@ville-chevilly-larue.fr

CHEVILLY
LARUE
f @ in

Après deux réunions de concertation et des engagements pris, le projet du jardin du Cœur de ville devient réel ! Courant 2024, les travaux d'aménagement commenceront pour offrir un espace arboré et équipé de plus de 2000m² (2154m², exactement !). Pensé pour que chacun puisse en bénéficier, en toute sécurité, la Municipalité a encore besoin de vous pour le finaliser : équipements et horaires d'ouverture restent à fixer. Cette consultation est l'occasion de vous prononcer : participez et aidez-nous à prendre les meilleures décisions !

Le jardin en Cœur de ville c'est :

- 2000m² de surface
- Une aire de jeux pour enfants
- Une prairie fleurie
- Un espace boisé d'une cinquantaine d'arbres d'une vingtaine d'essences différentes



LE KIOSQUE : *une pause rafraîchissante et accessible*

Équipé d'une terrasse donnant à la fois sur l'intérieur et l'extérieur du jardin, cet équipement a vocation à permettre à tous de faire une pause et de se retrouver pour des moments conviviaux. Sans vente d'alcool et sans commerçant permanent, les associations ou les services de la ville pourront y vendre des collations occasionnelles (fête de la musique, village de Noël, etc.). Des sanitaires autonettoyants y seront accessibles par toutes et tous depuis l'espace public, même lors de la fermeture du parc.



Kiosque fermé vu depuis l'intérieur du jardin



Kiosque ouvert vu depuis l'intérieur du jardin



Kiosque fermé vu depuis la voie Rosa Parks



Kiosque ouvert vu depuis la voie Rosa Parks



Charte d'usage : garantir la sérénité de tous

Consciente de l'impact d'un nouvel espace pour les riverains et usagers, l'équipe municipale a conçu le jardin pour éviter les nuisances à court, comme à long terme. Pour ce faire, le jardin de cœur de ville sera équipé :

- d'une clôture haute d'1m85 et d'une surépaisseur végétale anti-intrusion ;
- de chicanes aux deux entrées, afin d'empêcher la circulation des scooters (mais pas celle des poussettes, ni des fauteuils roulants);
- des médiateurs seront présents lors des événements publics pour s'assurer d'une résolution paisible des conflits et du respect des règles d'usage.



Arrière du jardin



Depuis la voie Rosa Parks

QUESTIONNAIRE

Donnez-nous votre avis !

Comment participer à cette consultation ?

Vos avis seront recueillis entre le 5 et le 26 avril inclus. Un questionnaire par logement sera recevable et aucun questionnaire incomplet ne pourra être pris en compte (les coordonnées doivent être complètes).

Les questionnaires complétés sont à déposer au Relais Mairie Coeur de Ville (23 rue Édith Piaf) ou à l'Hôtel de ville (88 avenue du Général de Gaulle).

Vous pouvez également répondre en ligne sur le site de la ville en scannant ce QR code.



1/ Le parc sera clôturé. Il sera ouvert et fermé par des agents municipaux. Quels seraient, selon vous, les horaires d'ouverture les plus pertinents ?

À l'identique des autres parcs de la commune (8h/21h)

Oui

Non

Des horaires adaptés selon les saisons

De 8h à 17h : janvier, février, novembre et décembre

De 8h à 19h : mars, avril, septembre et octobre

De 8h à 21h : de mai à août

Oui

Non

Votre suggestion :



2/ Êtes-vous pour la création d'un kiosque permettant la consommation d'un petit encas ?

- Oui
- Non

3/ Quelles mesures trouvez-vous utiles pour le bon fonctionnement du kiosque et la tranquillité de tous ? (plusieurs choix possibles)

- Pas de vente d'alcool
- Pas de gestion commerçante
- Charte d'utilisation du kiosque
- Usages par les services de la ville ou des associations locales pour financer un projet
- Ouverture pendant les initiatives de la ville type fête de la musique, village de Noël, Golden blocks, Téléthon, etc.
- Équipes de médiation dédiées à la dispersion du public à l'issue des évènements
- Autres :

4/ Quel nom préférez-vous pour ce jardin ?

- Jardin du Cœur de Ville
- Jardin Rosa Parks
- Autres idées ?

Vous connaître

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Mail : _____

CONTACT

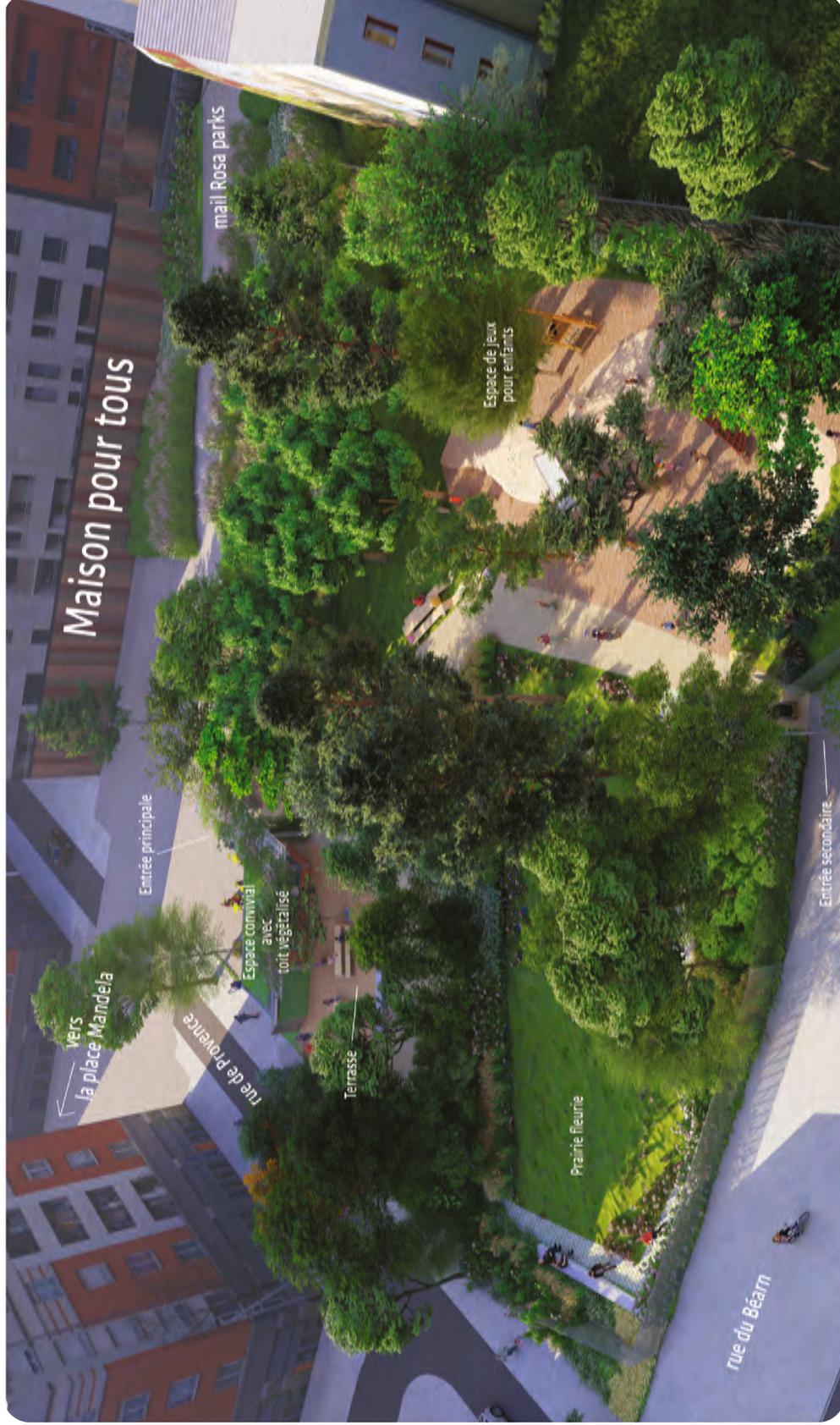
Vous souhaitez avoir plus d'informations sur le projet du jardin Cœur de ville ? Être informé de la suite du projet ?

Vous pouvez contacter le service de la démocratie locale en écrivant à : citoyennete@ville-chevilly-larue.fr ou par téléphone au 01 45 60 18 29

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service Démocratie Locale et Vie des Quartiers pour l'organisation de concertations publiques relatives à l'aménagement du jardin en Cœur de Ville de Chevilly-Larue. La base légale du traitement est le consentement. Les données ainsi collectées sont exclusivement destinées à la ville de Chevilly-Larue. Elles sont conservées deux ans après la dernière concertation publique afférente à l'aménagement sus indiqué. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour en savoir plus sur vos droits et comment les exercer, vous pouvez consulter la politique de protection des données personnelles répertoriée en bas de la page d'accueil du site de la ville : ville-chevilly-larue.fr.

VOTRE JARDIN EN CŒUR DE VILLE

un îlot de fraîcheur et de détente pour tous !



Un espace protégé

Du lien social

De l'animation

De la fraîcheur

Des espaces de jeux

Un espace public qualitatif

CHEVILLY
LARUE

+ d'info : citoyennete@ville-chevilly-larue.fr